

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42498

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Coquerel, M. Bernalicis, M. Lachaud, M. Corbière, M. Larive,
Mme Fiat, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Prud'homme, Mme Panot, Mme Ressiguiier,
M. Quatennens, M. Ruffin, Mme Rubin et Mme Taurine

à l'amendement n° 26731 de M. Jumel

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.